



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2019

### CNP Assurances défendra l'assurance perte d'autonomie généralisée à l'occasion de Réavie 2019

**Lors de la prochaine édition de Réavie<sup>i</sup>, CNP Assurances sera fortement représentée pour défendre notamment le principe d'une assurance perte d'autonomie généralisée proposé par la profession dans le cadre de la concertation préalable à la réforme grand âge et autonomie. Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances, débattrà des avantages d'un modèle d'affaires original comme celui de CNP Assurances lors de la séance plénière du 11 octobre 2019.**

Acteur de référence sur le marché de la dépendance, CNP Assurances a toujours participé activement aux réflexions destinées à proposer aux pouvoirs publics des solutions innovantes pour répondre aux défis que pose l'allongement de la durée de la vie et permettre, à tous, de vivre mieux, plus longtemps.

Dans le cadre de la concertation nationale sur le thème du grand âge et autonomie lancée par le ministre de la santé pour préparer la réforme de la dépendance promise par le président de la République, CNP Assurances défend la proposition soutenue par la FFA (Fédération Française de l'Assurance) et par la FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française) d'une solution assurancielle universelle par répartition permettant de mieux prendre en charge la perte d'autonomie.

Basée sur une souscription collective obligatoire, cette solution permettrait de mutualiser le risque pour constituer un premier niveau de couverture accessible à tous, sans faire appel au financement de l'Etat. A titre d'exemple, pour verser aux personnes en situation de dépendance totale (GIR 1-2 dans la grille AGGIR) une rente de 500 euros par mois durant toute la période de dépendance, le budget est estimé à 5 Md€ ce qui représente une cotisation moyenne de 10 € par mois par Français de plus de 20 ans (8€ de 20 à 61 ans, 12€ entre 62 et 69 ans et 16€ à partir de 70 ans). Cette couverture pourrait par exemple être adossée à une complémentaire santé comme le propose la FNMF.

*« Nous vivons plus longtemps et c'est une bonne nouvelle. En qualité d'assureur dont le cœur de métier est de protéger les personnes, nous sommes au centre du dispositif de prévention et de prise en charge de la perte d'autonomie. Nous soutenons la proposition de la profession pour une assurance perte d'autonomie universelle, qui n'exclut pas les autres pistes, mais apporte une réponse pérenne et solidaire sans peser sur les générations futures »* précise Laure Châtel, directrice économie sociale de CNP Assurances qui animera, aux côtés de Marie Bazetoux, directrice générale de Filassistance (filiale de CNP Assurances), de Laure de la Bretèche, directrice déléguée à la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts, et d'Arnaud Elmaleh, fondateur de la start-up PANJO « seniors en liberté » expert en « décumulation » du patrimoine et en projet de vie des seniors, la table ronde organisée, dans le cadre de Réavie 2019, le jeudi 10 octobre 2019 à 10H30, sur le thème de « *Notre responsabilité sociétale face aux enjeux de la longévité* ».

Le congrès se terminera, le 11 octobre 2019 à 11H, par une session plénière au cours de laquelle Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances, débattrà des avantages d'un modèle d'affaires original comme celui de CNP Assurances.

## A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2<sup>e</sup> marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 367M€ en 2018.

## Contacts Presse

CNP Assurances

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez nous sur :



---

'9 - 11 octobre 2019-Hôtel Majestic - Cannes